

DROITS ET DEVOIRS DE L'EXPERT ASSOCIE

Il s'agit ici de rappeler les droits qu'ouvre le fait d'être référencé « expert associé ENVS » ainsi que les devoirs liés à l'obtention du label.

DROITS DU LABELLISÉ

- Le label donne le droit de figurer dans la liste de référencement des experts associés publiée sur le site de l'ENVS.
- Le label est attribué pour 3 ans avec renouvellement possible.
- Le professionnel peut à sa demande sortir de la liste à tout moment.
- Le labellisé est autorisé à utiliser dans sa communication le titre « d'expert associé ENVS ».

DEVOIRS DU LABELLISÉ

L'expert labellisé s'engage à

- Mettre à jour régulièrement ses connaissances et ses compétences d'expert.
- Respecter la confidentialité sur les informations auxquelles il accède à l'ENVS tout particulièrement vis-à-vis des médias.
- Respecter l'ensemble des règles de déontologie, à savoir :
 - Garantir une neutralité dans ses interventions : politique, religieuse, syndicale...
 - Garantir une égalité de traitement de ses interlocuteurs : sexe, ethnie, handicap,...
 - Ne pas abuser de son autorité et du pouvoir lié à sa fonction et à son statut
 - Attester de l'honorabilité nécessaire à toute relation pédagogique
- A respecter les critères qualité « QUALIOP » et à fournir les éléments suivants :
 - Un CV mis à jour chaque année
 - Le programme détaillé de ses interventions précisant les objectifs opérationnels
 - Une présentation du processus d'évolution de ses interventions
- Participer à au moins une journée collective organisée par l'ENVS chaque année

AUTORISATION DE CONSULTATION DU CASIER JUDICIAIRE N° 2

J'autorise expressément par la présente, le service ressources humaines de l'ENVS à demander l'équivalent du bulletin n° 2 auprès du casier judiciaire, par l'intermédiaire du casier judiciaire national français, comme prévu par l'article R79 du code de procédure pénale qui précise, dans sa nouvelle rédaction issue du décret n° 2015-1841 du 30 décembre 2015 relatif à la délivrance des extraits de casier judiciaire.

Cette consultation sera effectuée tous les ans.

Fait à

Le

Autorisation de prise et d'utilisation de l'image et/ou de la voix

L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques souhaite procéder à la captation et à la fixation de votre image et/ou à la capture de votre voix. En vertu du règlement général sur la protection des données et de l'article 9 du Code civil, vous disposez d'un droit exclusif sur votre image. La présente autorisation vise l'exploitation de votre image par l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, dans les conditions fixées ci-après.

Nom : _____ Prénom : _____
de la personne captée

J'accepte Je refuse que l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques

- Capture mon image et/ou ma voix par tous procédés techniques à sa disposition et sur tous supports, dans le cadre des activités de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques ;
- Effectue un montage et reproduise mon image par tous procédés techniques et sur tous supports connus ou inconnus à ce jour ;
- Publie et diffuse mon image par voie numérique ou analogique, notamment, sans que cette liste soit limitative, sur le site web de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques et ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Vimeo, YouTube), via des plateformes de formation, par la télédiffusion par câble ou par la télédiffusion par voie hertzienne.

L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques s'engage à ce que les images/enregistrements ainsi collectés ne seront pas montés et commentés de manière à porter atteinte à votre réputation, honneur et dignité.

Je consens à l'utilisation de mon image telle que définie ci-dessus pour une durée de 10 ans, à compter de la date de signature de la présente autorisation, dans le monde entier et pour un nombre illimité d'utilisations, à des fins pédagogiques, historiques, d'information ou de communication institutionnelle, dans le cadre des activités de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques.

Conformément au RGPD et à la loi n 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez de droits à l'information et d'accès, de rectification, d'effacement, des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données et vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant, ainsi que rédiger des directives post-mortem générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication sur vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par courriel : dpd@ensvn.sports.gouv.fr en précisant votre demande accompagnée d'un justificatif de votre identité.

Fait à _____

Le _____

Signature du participant

Si le participant est mineur, noms, prénoms et signatures des deux représentants légaux (obligatoire le cas échéant)